

Colloque entrepreneuriat social

Bercy, 6 mars 2012

Monsieur le Directeur général, Vincent Chriqui,
Monsieur le Secrétaire général adjoint, Yves Leterme,
Monsieur Muhammad Yunus,
Madame Maria Nowak,
Madame la Ministre, chère Roselyne Bachelot,
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir d'être à vos côtés aujourd'hui pour clôturer ce colloque consacré à l'entrepreneuriat social. Et c'est un privilège de pouvoir ainsi m'exprimer devant des fins connaisseurs du domaine de l'économie sociale et solidaire.

La crise économique et sociale que nous traversons depuis 4 ans a durablement heurté notre économie et fragilisé notre modèle social. Elle a touché de plein fouet les populations les plus fragiles, avec un taux de chômage moyen en Europe de plus de 10%.

Aujourd'hui, nous devons en tirer toutes les conséquences. Il nous faut non seulement remettre le pays sur les rails de la

croissance, ce à quoi le Gouvernement s'emploie avec détermination en menant une politique de réduction des déficits et de compétitivité, mais il nous faut aussi développer de nouvelles formes de solidarité pour préserver nos filets de protection sociale.

Il est évident que nous ne pourrons pas sortir de cette crise comme on y est entré. La crise a constitué un signal fort, un signal sévère et violent, mais un signal légitime : celui que nous ne pouvions plus continuer ainsi, qu'il nous fallait résorber nos déséquilibres et surtout qu'il nous faut faire évoluer nos systèmes. Depuis 4 ans, c'est donc une « révolution copernicienne », si je peux m'exprimer ainsi, que notre Gouvernement a entrepris.

Cette révolution, elle interpelle à plein notre créativité, la créativité de tous les acteurs économiques et sociaux. La puissance publique en premier chef, puisqu'elle est le garant de l'intérêt général et doit apporter des réponses concrètes aux transformations de ce monde devenu global et incertain. Mais aussi les acteurs privés - les entreprises, les associations - dont la formidable capacité d'innovation contribue aussi à faire bouger les lignes, à réinventer et inventer des solutions.

C'est pourquoi, partout en Europe et dans le monde, on s'attache aujourd'hui à trouver de nouvelles modalités de collaboration entre les acteurs publics et les entrepreneurs sociaux. Car c'est de cette association que nous pourrions trouver des réponses aux défis qui nous face – la croissance, la compétitivité, la solidarité –, que nous pourrions renforcer l'efficacité de nos politiques sociales et que nous pourrions recréer les conditions pour le progrès humain, individuel et collectif.

I. **Depuis 4 ans, le Gouvernement se mobilise pleinement pour sortir notre pays de la crise et pour protéger notre modèle social.**

On évoque souvent le soutien que nous avons accordé au secteur bancaire pour éviter le krach. Cette aide était indispensable. Tout comme l'était la mise en œuvre des instruments nécessaires pour obtenir la croissance et pour créer des emplois. C'est bien pourquoi, le Gouvernement s'est mobilisé dans ce sens depuis 5 ans. Depuis le début du quinquennat, **nous agissons sur toutes les dimensions de notre compétitivité pour restaurer la croissance** : sur la compétitivité-prix, avec notamment la toute nouvelle TVA anti-délocalisation qui offre à nos entreprises la bouffée d'oxygène

dont elles avaient besoin ; mais aussi sur la compétitivité hors-prix, c'est-à-dire l'innovation, pour favoriser l'émergence des nouvelles technologies et le développement des secteurs d'avenir.

Mais on oublie souvent que développer ainsi notre économie et renforcer notre compétitivité, c'est non seulement agir au service de la croissance et de l'emploi, mais c'est aussi, à terme, garantir le financement et la sauvegarde de notre modèle social.

De même, **on oublie souvent de dire que notre priorité face à cette crise a été de préserver notre pacte social**. Si la France a été moins durement frappée que la plupart de ses voisins, c'est bien parce que notre système de protection sociale, que nous avons su renforcer au bon moment, a joué son rôle d'amortisseur.

Le plan de relance et les mesures qui ont été prises pour l'emploi et la solidarité ont permis de ralentir la hausse du chômage et de protéger les catégories les plus modestes. Nous avons notamment créé le RSA : fin 2010, ce sont ainsi près de 700 000 foyers qui percevaient le RSA en complément de leurs revenus d'activité, soit un gain de pouvoir d'achat d'environ 20%. Nous avons aussi revalorisé de 25% le minimum

vieillesse ainsi que l'allocation adultes handicapés. Car notre priorité a toujours été de préserver notre modèle social des conséquences de la crise.

Mais parce que nous n'aurons réellement surmonté la crise que le jour où nous aurons cassé la spirale du chômage, nous continuons à nous mobiliser, en lien étroit avec les partenaires sociaux. A ce titre, **l'innovation sociale, la modernisation de nos dispositifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion apparaissent comme des défis majeurs.**

Si la puissance publique a un rôle déterminant à jouer pour relever ces défis, elle ne peut agir seule. Car, l'Etat n'est pas forcément toujours capable de satisfaire les nouveaux besoins sociaux en produisant les innovations sociales nécessaires : parce qu'il lui est difficile de les anticiper ou bien de les financer dans un contexte budgétaire contraint.

La question que nous devons nous poser désormais, c'est donc comment faire mieux ? Eh bien selon moi, une partie de la réponse réside dans le déploiement de l'entrepreneuriat social.

II. Partout dans le monde, on observe que des acteurs privés se saisissent de la sphère sociale et

constituent de véritables partenaires de la puissance publique au service de l'intérêt collectif.

Leurs initiatives ont un point commun : **celui de faire s'épanouir l'autonomie des individus**. Permettre à chacun de **devenir ou redevenir autonome** : c'est bien l'objectif que poursuivent nos politiques sociales. Et c'est notamment là que le bât blesse : nous ne parvenons pas à épauler au jour le jour les individus les plus fragiles, pour leur permettre de regagner leur autonomie et de redevenir maîtres de leur destin.

Et c'est, me semble-t-il, la grande leçon que nous devons tirer de l'extraordinaire succès du microcrédit, cher Muhammad Yunus et chère Maria Nowak. Si vous réussissez là où tant d'autres ont échoué, c'est parce que vous faites le pari de la confiance dans les individus. Et en les accompagnant jour après jour, vous leur donnez les clefs pour se construire ou se reconstruire, en affirmant ou en réaffirmant un projet.

Le rôle des entrepreneurs sociaux est aujourd'hui internationalement reconnu. Les travaux de l'OCDE et du CAS ont montré que ce secteur se développait assez largement à travers le monde. Je pense par exemple à l'initiative des Etats-Unis, qui ont créé un fonds d'innovation sociale. Mais je pense surtout au projet de Big Society du Royaume-Uni dont

Monsieur Rohan Silva a déjà beaucoup parlé. C'est une véritable politique publique en faveur de l'entrepreneuriat social que les britanniques ont initiée, avec une idée forte : celle que ce secteur peut constituer un levier clé pour répondre aux défis de la société, de modernisation des services publics, et de responsabilisation du monde de l'entreprise. Et ce sont déjà plus de 500 millions de livres qui ont été investies dans ce secteur par l'Office of Third Sector, sans parler des nombreuses approches sectorielles qui valorisent le développement de ce « tiers secteur ».

En France aussi, le Gouvernement prête une attention toute particulière à l'entrepreneuriat social. Car nous aussi nous avons la conviction que les acteurs de ce secteur constituent des partenaires incontournables des pouvoirs publics pour trouver des solutions innovantes aux besoins sociaux existants ou émergents et pour moderniser nos systèmes de protection sociale.

Les entrepreneurs sociaux sont aujourd'hui des acteurs essentiels pour sortir de la crise par le haut. Parce qu'ils concilient efficacité économique et intérêt général, parce qu'ils sont porteurs de croissance, d'emplois et d'innovation, ils éclairent le chemin d'une économie dynamique mais plus responsable et plus solidaire.

D'autant que leur champ d'action est très large : il s'agit autant de crèches associatives, que de cafés équitables, que de sociétés qui œuvrent au développement humain et durable, qui aident les personnes âgées à mieux vivre, qui protègent l'environnement. Dans le domaine de l'insertion professionnelle, je pense par exemple à une entreprise qui mène des actions de médiation entre les grandes entreprises et les jeunes diplômés des quartiers prioritaires pour faciliter l'embauche. Dans le domaine du handicap, je pense entre autres à une expérimentation en cours, en partenariat avec la SNCF, qui développe des solutions technologiques à destination des malentendants pour diffuser l'information en langue des signes.

Ces initiatives démontrent bien qu'il est possible d'entreprendre autrement, qu'il est possible de respecter un modèle économique tout en poursuivant des objectifs de développement social, éthique ou environnemental au service de tous. Trop souvent peut-être, on a tendance à considérer l'économie sociale et solidaire comme une économie marginale de traitement social du chômage ou de l'exclusion. C'est oublier que le secteur constitue à la fois une voie d'insertion professionnelle durable et un gisement de richesses et d'emplois considérable. Il n'y a qu'à regarder les chiffres : en France, ce secteur rassemble déjà 200 000 entreprises et 2

millions de salariés (11 millions à l'échelle européenne). L'économie sociale et solidaire est un pan essentiel de notre économie, un secteur dynamique, professionnel et véritablement porteur de croissance.

III. C'est pourquoi le Gouvernement se mobilise pour créer un cadre favorable au développement des initiatives portées par les entrepreneurs sociaux.

A partir des préconisations du rapport de Francis Vercamer [dont Roselyne Bachelot a déjà parlé et dont je veux également souligner la très grande qualité], nous avons engagé un certain nombre d'actions pour accompagner les entrepreneurs sociaux. Accompagner les entrepreneurs sociaux, cela veut dire créer des partenariats et des synergies avec les pouvoirs publics, et cela veut dire développer un environnement plus adapté à leur développement.

Mais avant tout, cela veut dire lever les barrières à l'envie d'entreprendre. C'est pourquoi nous avons considérablement simplifié les démarches administratives pour les entrepreneurs. Par exemple, le nouveau régime de l'auto-entrepreneur, en vigueur depuis 2009, permet désormais à tous les Français qui le souhaitent de créer leur propre entreprise de façon simple et

rapide. Finie la tracasserie administrative, il suffit de s'inscrire en ligne et en deux ou trois clics, le nouvel entrepreneur peut commencer son activité dès le lendemain ! De même, le nouveau statut de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée rassure les entrepreneurs puisqu'il assure la protection des biens personnels en cas de faillite. Désormais, « sauter le pas », n'est donc plus un problème ! Et grâce à ces réformes, ce sont les énergies et les talents que nous libérons, des énergies et des talents qui s'exprimeront notamment dans la sphère sociale.

Par ailleurs, pour développer plus spécifiquement le secteur de l'entrepreneuriat social, nous avons investi plus de 100 millions d'euros dans le cadre du Grand Emprunt, avec la création d'un fonds pour l'entrepreneuriat social et solidaire.

Mais je pense également aux **travaux conduits par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire**, en lien avec la Direction générale de la cohésion sociale [dont Roselyne Bachelot a naturellement parfaitement décrit la démarche].

Je pense aussi aux prix que tu as remis la semaine dernière, chère Roselyne Bachelot : **les prix Jeun'ESS**, remis par l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignation et six fondations ou

entreprises de l'économie sociale et solidaire, qui soutiennent des jeunes qui s'investissent dans ce secteur. [Tu l'as rappelé], l'appel à projet a été un grand succès : plus de 200 dossiers ont été soumis, dans des domaines aussi divers que l'environnement, les technologies de l'information et de la communication ou la cohésion sociale. Cette opération est remarquable, non seulement parce qu'elle permet à de jeunes entrepreneurs sociaux de développer leurs initiatives, mais aussi parce qu'elle valorise le fruit de leurs innovations et qu'elle joue comme un formidable promoteur de l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes, c'est-à-dire des entrepreneurs de demain.

IV. Si le Gouvernement porte une attention toute particulière aux entrepreneurs sociaux, c'est aussi parce leurs projets sont porteurs d'innovation sociale sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour poursuivre le mouvement de modernisation de l'Etat et de notre modèle social

L'administration doit pouvoir s'appuyer sur les bonnes pratiques et les innovations que les entrepreneurs sociaux ont fait émerger. C'est observant et en prenant en compte la

richesse des diverses expériences que nous trouverons de nouvelles voies de modernisation.

Et c'est pourquoi, j'ai demandé à la Direction de la Modernisation de l'Etat d'étudier, avec les acteurs de l'entrepreneuriat social, **trois pistes d'actions très concrètes** :

La première, c'est enrichir les méthodes d'écoute des usagers.

Les pratiques des entrepreneurs sociaux en la matière sont tout à fait complémentaires des dispositifs mis en place par l'administration. Certaines initiatives, parce qu'elles entretiennent une proximité privilégiée avec des publics vulnérables, constituent une source d'analyse essentielle des besoins sociaux et sociétaux prioritaires sur laquelle l'action de l'Etat devrait pouvoir s'appuyer.

La seconde, c'est la co-construction de réponses innovantes, en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies. Nous

travaillons dans ce sens avec l'e-administration. Et je pense à une initiative portée par une entreprise sociale, *Reconnect*, dont le Directeur général délégué, Jean-Marc Borello, est présent parmi nous, et dont le projet a particulièrement attiré notre attention. Il s'agit de répondre à un besoin crucial pour les sans-domicile fixes : la conservation de leurs documents administratifs, souvent perdus, détériorés ou volés. Sans ces

documents les démarches pour leur réinsertion se compliquent fortement. Nous travaillons donc avec eux pour qu'un service déjà développé sur mon-service-public.fr, l'espace confidentiel, puisse être pour eux un coffre fort numérique.

La troisième piste, c'est la recherche et l'expérimentation de nouvelles formes de partenariats entre les acteurs publics et les entreprises sociales. A ce titre, la DGME contribue dorénavant aux travaux du CSESS en participant au réseau des correspondants interministériels mais aussi aux groupes et commission de ce conseil, notamment ceux sur l'innovation sociale et la mesure de l'impact social.

*

Mesdames et Messieurs, les pouvoirs publics ont besoin de la capacité d'initiative du tiers secteur pour répondre aux défis qui se posent à notre modèle social. Tout comme les entrepreneurs sociaux ont besoin du soutien public pour avoir les moyens de s'épanouir.

Ce partenariat, parce qu'il est un formidable moyen de diffuser et de valoriser l'innovation sociale, constitue, je le crois, une force de progrès et d'espoir incroyable pour la société.

Le social n'est pas que l'affaire de l'Etat. C'est une exigence qui demande l'implication de chacun. Au moment où la demande sociale est plus présente que jamais, le secteur de l'économie sociale et solidaire a indéniablement son rôle à jouer, comme les débats de la journée ont pu le montrer.

Je vous remercie.